



24.06.2024 - 08:00 Uhr

Les délégués du TCS envoient un signal clair en faveur d'une extension ciblée des autoroutes



Vernier/Ostermundigen (ots) -

Les extensions prévues du réseau autoroutier sont nécessaires pour garantir la fluidité du trafic et la sécurité. Le référendum met en danger la coexistence de la route et du rail et remet en question la mobilité librement choisie. Lors de l'assemblée annuelle ordinaire du 21 juin, en présence du conseiller fédéral et ministre des Transports Albert Rösti, les membres délégués du TCS ont adopté à l'unanimité une résolution en faveur de l'étape d'aménagement 2023 des routes nationales.

Le réseau routier national suisse représente l'épine dorsale du transport privé et de l'économie. Depuis 1990, les kilomètres parcourus sur les autoroutes ont plus que doublé. Cette situation engendre des congestions excessives, des embouteillages, des accidents et un trafic de contournement sur les routes cantonales et communales. Le Conseil fédéral et le Parlement ont décidé d'extensions ciblées dans le cadre de l'étape d'aménagement 2023, afin de désengorger les points névralgiques du réseau des routes nationales. Les projets réduisent les heures d'embouteillage, améliorent la sécurité et soulagent les communes environnantes du trafic de contournement. Les aménagements seront entièrement financés par le Fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération (FORTA), socle d'une infrastructure routière moderne, qui a été inscrit dans la Constitution fédérale par le peuple en 2017.

Les délégués du TCS envoient un signal clair

Le TCS s'est toujours engagé en faveur d'un réseau routier national performant. Le Conseil d'administration a donc décidé de soutenir l'étape d'aménagement 2023, qui devrait être votée en novembre 2024. Les membres délégués du TCS ont réaffirmé cette position lors de l'assemblée des délégués du 21 juin à Zoug en adoptant une résolution : le TCS défend la coexistence des modes de transport et milite pour un oui à l'étape d'aménagement 2023. Présent à l'Assemblée des délégués, le conseiller fédéral Albert Rösti a souligné l'importance du projet pour notre mobilité et par là même pour la Suisse en général : " Notre population attend de nous que nous puissions répondre à ses besoins de mobilité. Nos descendants doivent eux aussi pouvoir se déplacer librement, comme nous le faisons ".

Le référendum met en péril la mobilité et la prospérité

Fort de ses 1,6 million de membres, le TCS s'engage en faveur d'une mobilité librement choisie, dans laquelle la route et le rail se complètent judicieusement, seul moyen de répondre efficacement aux besoins actuels et futurs de notre mobilité. Grâce au Fonds pour les routes nationales et au Fonds d'infrastructure ferroviaire, la Suisse dispose d'instruments efficaces pour maintenir le niveau élevé de ses infrastructures et les développer selon les besoins. Le référendum remet en question les acquis de ces

dernières années. Il met en péril notre mobilité et de ce fait notre prospérité. Cela ne va pas dans le sens d'une mobilité multimodale moderne.

Le TCS s'engage pour une mobilité sûre, durable et librement choisie. Peter Goetschi, Président central du TCS, a également souligné dans le même esprit le point suivant devant les membres délégués : " Nous avons besoin d'une extension ciblée et efficace de notre réseau de routes nationales afin de pouvoir compter sur une infrastructure de mobilité fiable et fonctionnelle à l'avenir également. C'est dans cet esprit que nous nous engagerons avec conviction et détermination pour un oui clair dans les urnes lors de la prochaine campagne de votation ".

Contact:

Laurent Pignot, porte-parole du TCS

Tél. 058 827 27 16 | 076 553 82 39 | laurent.pignot@tcs.ch

Medieninhalte



Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000091/100920837> abgerufen werden.